



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	GEOSEL STATION RELAIS DE ROGNAC
---------------------------------	--

Adresse de l'établissement :	Chemin départemental 20F 980 CD 20F 13340 ROGNAC
-------------------------------------	--

Situation administrative et étude de dangers :	ICPE soumise à autorisation -AP 2022-16-ANT/PC EDD GK-GSMATR07-HSE-RPT-0005-0 du 17/05/2021
---	--

Activité de l'établissement :	La station de pompage de Rognac est une station relais des pipelines GEOSEL n°1 (GSM1), GEOSEL n°2 (GSM2) et PSM. Les pipelines GSM1/2 assurent la liaison entre le centre de stockage souterrain d'hydrocarbures liquides de Manosque et, d'une part, les étangs d'Engrenier et Lavalduc pour le transport de la saumure, puis d'autre part, les raffineries du pourtour de l'étang de Berre et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) à Lavéra pour le transport des hydrocarbures.
--------------------------------------	--

Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	• Risque d'incendie du fait de la mise en œuvre de liquides inflammables de catégorie 1 classe B (pétrole brut et naphta) et catégorie 2 classe C (supercarburant, gazole, fuel domestique) • Risque d'explosion de vapeurs inflammables du fait de la mise en œuvre de liquides inflammables à faible point éclair (inférieur ou égal à 60°C).
--	---

Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	• Sirène POI • Système FR-ALERT
--	---

Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les principales caractéristiques dangereuses des produits transitant sur le site sont : • Pétrole brut : inflammable, toxique, point éclair <-20°C, LIE-0,6%/LSE-15% • Naphta : inflammable, toxique, dangereux pour l'environnement, point éclair 0-21°C, TAI >300°C, LIE-1%/LSE-6% • Supercarburant : inflammable, toxique, dangereux pour l'environnement, point éclair -38°C, TAI 456°C, LIE-1%/LSE-7,6% • Gazole, Fuel domestique : nocif, dangereux pour l'environnement, >55°C, TAI 270°C, LIE-0,5%/LSE-5%
---	--

En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	Un POI est présent sur le site, pas de PPI sur ce site. Une convention de mise à disposition de moyens de lutte contre l'incendie est établie avec LYONDELLBASELL de Berre l'étang. Une contractualisation concernant les premières prélèvement air est en place avec ATMOSUD et une stratégie concernant les premiers prélèvements eau et sol en cas d'incendie est en cours de mise en œuvre.
Nature du risque et conséquences :	L'inflammation des liquides inflammables présents sur site peut générer des phénomènes d'incendie (feu de nappe, jet enflammé) (cinétique rapide), voire d'explosion de gaz en milieu non confiné (UVCE) (cinétique rapide). Déclenchement du POI avec déploiement d'une cellule de crise depuis le PC Ex et la salle de contrôle à distance sur le site de Manosque.
Effets transfrontaliers* :	Non concerné
* uniquement si concernées	
Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees) Dernière inspection : 26/10/2023
Modalités d'obtention de toute autre information pertinente	ud-13.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr